

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, je puis donner cette assurance. La proposition—et je souligne, comme je l'ai déjà fait plusieurs fois, qu'à l'heure actuelle ce n'est qu'une proposition—serait de choisir, pour le service de bac pour wagons de chemin de fer, un endroit commode pour effectuer la traversée du golfe en temps normal, mais d'où on pourrait facilement, en quelques heures, le détourner pour desservir l'île du Prince-Édouard, advenant le cas où l'Abegweit serait en panne et ne pourrait assurer le service de l'île.

* * *

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—DEMANDE DE RECOURS À LA COUR SUPRÊME

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné le jugement rendu récemment par la Cour d'appel du Manitoba, selon lequel un particulier peut recevoir dans une province, pour consommation ou revente, un produit agricole venant d'ailleurs sans être assujéti à aucun règlement, directive ou vérification d'une commission provinciale de commercialisation de la production—ce qui constitue une interprétation importante de l'article 121 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique—le premier ministre pourrait-il donner à son ministre de la Justice des instructions pour que toute cette affaire soit portée devant la Cour suprême du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai été mis au courant de cette question hier, je crois, par le ministre de l'Agriculture, qui en discute avec le ministre de la Justice. Elle est actuellement à l'étude. Elle montre certainement le bien-fondé de l'attitude adoptée par le gouvernement fédéral, voulant que des problèmes de ce genre ne peuvent être résolus que grâce à une certaine mesure de collaboration fédérale-provinciale.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Sauf erreur, le député de Crowfoot voudrait poser une question qui découle de sa question antérieure.

M. Horner: Oui, monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Si le gouvernement du Manitoba décide de saisir la Cour suprême de cette affaire, le premier ministre et le ministre de la Justice sont-ils disposés à faciliter l'interprétation exacte, dans l'intérêt de toutes les provinces, de l'article 121 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique?

Le très hon. M. Trudeau: Certainement, monsieur l'Orateur. C'est une des questions que le ministre de la Justice examinera.

* * *

LES CRUES

SURREY (C.-B.)—LA MENACE D'INONDATION

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des [L'hon. M. MacLean.]

Pêches et des Forêts. A-t-il reçu une requête de Surrey, (C.-B.) au sujet de la tenue d'une réunion pour discuter la menace d'inondation à Surrey par suite de l'écroulement de certains barrages construits en 1912? Si tel est le cas, s'engage-t-il à examiner la question, afin de parer immédiatement à cette menace?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, nous étudions cette question de concert avec la Colombie-Britannique.

* * *

LES FINANCES

LA HAUSSE DES FRAIS PERÇUS SUR LES COMPTES COURANTS

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Elle a trait à la question que je lui ai posée la semaine dernière à propos des mesures qu'il compte prendre au sujet de la hausse de 33 p. 100 des frais perçus sur les comptes courants par les banques. Il m'a alors répondu que la Commission des prix et des revenus était en train de faire une enquête préliminaire. Le ministre peut-il nous dire si cette enquête est terminée et, si oui, quelles en sont les conclusions? Si cette enquête n'est pas terminée, quand compte-t-il recevoir un rapport de la Commission?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): La réponse est non, monsieur l'Orateur, le rapport n'a pas été reçu et je ne sais pas exactement quand l'enquête sera terminée. Je suis persuadé qu'elle le sera le plus tôt possible.

M. l'Orateur: A l'ordre. La période des questions a pris fin il y a un moment. La Chambre permet-elle au député de Leeds de poser une question? Après quoi, nous passerons à l'ordre du jour.

Des voix: D'accord.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET D'OUVERTURE D'UN MAGASIN CANEX À KINGSTON—L'INQUIÉTUDE DES COMMERÇANTS

M. Desmond Code (Leeds): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Étant donné la vive inquiétude des marchands de Kingston, le gouvernement a-t-il pour règle d'établir des magasins des forces armées, appelés CANEX, comme on se propose de le faire à Kingston, et qui feraient directement concurrence aux détaillants de cette région?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, c'est une question à examiner au moment de l'ajournement. Je me rends compte que la question du député est importante, mais je me demande si elle ne devrait pas normalement être inscrite au *Feuilleton* ou encore être examinée au moment de l'ajournement. Passons à l'ordre du jour.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Dès lors que le président du Conseil du Trésor se trouve encore parmi nous, j'aimerais savoir